

REPUBLICQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'EDUCATION		
EXAMEN DU BACCALAUREAT – SESSION DE JUIN 2011		
SECTIONS : Mathématiques + Sciences expérimentales + Sciences Techniques		
EPREUVE PRATIQUE D'INFORMATIQUE	Durée : 1h	Coefficient : 0.5
DATE : 24 mai 2011 à 14h		

Sujet

Un entier est dit **distinct** s'il est composé de chiffres distincts (différents).

Ecrire un programme Pascal qui permet de saisir un entier n ($n > 0$), puis de vérifier et d'afficher si cet entier est distinct ou non.

Exemple 1 :

$n = 1273$ est dit **distinct** car il est formé par les chiffres 1 , 2 , 7 et 3 qui sont tous distincts, donc, le programme affichera : **Cet entier est distinct**

Exemple 2 :

$n = 1565$ est dit **non distinct** car il est formé par les chiffres 1 , 5 , 6 et 5 qui ne sont pas tous distincts (le chiffre 5 se répète deux fois), donc, le programme affichera : **Cet entier est non distinct**

Grille d'évaluation

Questions	Nombre de points
Décomposition en modules utiles à la solution (déclaration + appel)	4 (2+2)
Si exécution et test réussis	16
Sinon	
Compilation	3
Structures de données adéquates au problème	2
Saisie et contrôle des données	2
Traitement avec des structures de contrôle adéquates	
- extraction des chiffres	3
- vérification si tous les chiffres sont distincts	3
- boucles	1
Affichage des résultats	2

